

Israël libère un prisonnier palestinien après 141 jours de grève de la faim



Ramallah, 4 janvier (RHC) Après la vague de critiques internationales et de protestations dans les territoires palestiniens, Israël a décidé de libérer le prisonnier Hisham Abu Hawash, qui a passé 141 jours en grève de la faim pour réclamer sa libération, a annoncé une source officielle.

L'AP précise dans un communiqué qu'Abu Hawash, 40 ans, quittera la prison le 26 février prochain.

C'est une nouvelle victoire de nos détenus, affirme le texte en référence à d'autres protestations similaires qui ont forcé Tel Aviv à prendre la même décision.

Quelques heures auparavant, le porte-parole de cette institution, Hassan Abd Rabbo, a révélé que l'état de santé d'Abu Hawash est critique.

"Il est dans un coma intermittent et souffre d'une vision faible et d'une incapacité à parler, ainsi que de problèmes cardiaques et d'atrophie musculaire, a-t-il souligné dans des déclarations à l'agence de presse officielle Wafa.

Ces derniers jours, les manifestations et les marches se sont intensifiées dans plusieurs régions de la bande de Gaza et en Cisjordanie en solidarité avec le détenu.

L'Union européenne, le Comité international de la Croix-Rouge et d'autres organismes internationaux se sont également déclarés préoccupés par la santé des détenus.

Peu avant l'annonce de leur libération, une cinquantaine de prisonniers palestiniens dans les prisons israéliennes ont entamé mardi une grève de la faim en solidarité avec leur compatriote.

Les milices palestiniennes ont également multiplié les contacts pour répondre à Israël.

À cet égard, des représentants de haut niveau du Mouvement de la résistance islamique (Hamas) et du Jihad islamique se sont réunis hier soir à Gaza pour évaluer la situation.

Ces derniers jours, les deux formations ont tenu le pays voisin pour responsable de la mort possible d'Abu Hawash et ont menacé de représailles.

Ce dernier est derrière les barreaux sous la politique de détention administrative, critiquée par l'ONU et les groupes de défense des droits de l'homme, parce qu'elle permet à Israël d'arrêter des Palestiniens à intervalles de trois à six mois renouvelables sur la base de preuves non divulguées que même l'avocat de l'accusé n'a pas le droit de voir.

On estime qu'environ 500 Palestiniens, sur les plus de 4000 détenus dans les prisons israéliennes, sont détenus en vertu de cette loi controversée. (Source : PL)

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/281768-israel-libere-un-prisonnier-palestinien-apres-141-jours-de-greve-de-la-faim>



Radio Habana Cuba